

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 mai 2000
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 7 mai 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent adjoint
de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un message diffusé à la nation par S. E. le Président Ahmad Tejan Kabbah, et qui a trait aux récents événements concernant la MINUSIL survenus en Sierra Leone.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint
(Affaires politiques)
(*Signé*) Sylvester E. **Rowe**

Annexe à la lettre datée du 7 mai 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent adjoint de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies

**Message diffusé à la nation
par S. E. le Président Ahmad Tejan Kabbah,
concernant les récents événements relatifs à la MINUSIL
survenus en Sierra Leone**

Dans le passé, je vous avais réaffirmé à plusieurs reprises que le gouvernement que vous aviez élu ne se laisserait jamais prendre au dépourvu par les agissements d'individus ou de groupes résolus à détruire les vies et les biens de ses citoyens. Aujourd'hui, je tiens à vous assurer que notre détermination est tout aussi forte.

Je comprends fort bien que les événements des derniers jours aient été très traumatisants pour vous tous. Toutefois, je vous demande d'avoir confiance en votre gouvernement. Nous avons tous été extrêmement déçus par la façon dont certaines troupes de la MINUSIL ont capitulé face aux forces du FUR, mais nous n'en sommes pas encore au stade où nous pourrions penser que l'ONU est incapable de s'acquitter de son mandat. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU m'a donné l'assurance que la MINUSIL était disposée à s'acquitter intégralement de son mandat, y compris la défense et la protection de Freetown.

Jusqu'ici, le Gouvernement s'est abstenu de s'engager directement dans des actions militaires dirigées contre ceux qui semblent vouloir torpiller le processus de paix. Nous continuons de penser que la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Lomé est le meilleur moyen d'instaurer une paix durable dans notre pays. Toutefois, je tiens à vous assurer que le Gouvernement a mis en place un dispositif d'intervention dans le cas, peu probable, où la MINUSIL serait incapable d'assurer une sécurité adéquate face à des menées agressives.

Chers compatriotes, l'incident malheureux qui s'est produit la nuit dernière et qui a donné lieu à la circulation de fausses informations a, à n'en pas douter, semé beaucoup de confusion dans vos esprits. Toutefois, n'aggravons pas le problème en répandant des rumeurs sans fondement. Cela ne servirait qu'à créer une panique inutile, situation qui fait précisément le jeu de ceux qui cherchent à détruire notre pays. En tant que Président élu, j'ai à coeur de vous servir et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour garantir votre sécurité. C'est pourquoi, je vous engage à vous en remettre aux communiqués officiels du Gouvernement pour obtenir des informations exactes. Nous nous efforcerons de vous tenir dûment informés.

Enfin, je somme tous ceux qui veulent semer la mort et la destruction dans ce pays de cesser immédiatement leurs actions, sous peine d'endurer de très lourdes conséquences. Soyez certains que je suis résolu à faire en sorte que les horreurs de notre histoire ne se répètent pas.